

2 ans de garantie d'échange

Cet appareil a une garantie Beko de deux ans et sera crédité pendant la période de garantie.

Veillez déposer l'appareil défectueux à votre succursale de Cebeo le plus proche. L'appareil défectueux doit être retourné au service de retours de Cebeo à Mouscron. Veuillez ajouter à l'appareil défectueux le formulaire de garantie d'échange dûment rempli.

Les personnes du service de retours s'occuperont de la suivie.

Afin de pouvoir effectuer votre garantie les données suivantes sont indispensables :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Numéro de client :

Numéro de facture :

Date d'achat :

Référence d'article :

Description du défaut :

Il est indispensable de nous retourner l'appareil défectueux.



GARANTIE D'ÉCHANGE

COORDONNÉES DE LA FIRME

Nom			
N° de client		Adresse	
Votre référence			

PARTICULIER

Nom			
Date d'achat		Adresse	
N° de serie			
		Tél.	

APPAREIL

Marque		Type	
N° de serie			
Description panne			

VEUILLEZ TOUJOURS JOINDRE A CE DOCUMENT UNE COPIE VALABLE DE LA FACTURE D'ACHAT

Après réception de ce document dûment rempli, vous recevrez par retour de courrier, une note de crédit, pour le montant du prix d'achat de votre appareil. 4 SEMAINES APRES L'ENVOI DE CE FAX, L'APPAREIL DEFECTUEUX POURRA ETRE DETRUIT